

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MAJORELLE » en abrégé «
SCI MAJORELLE »

Siège ABIDJAN-COCODY, RIVIERA M'POUTO
MAGASIN N°2 NON LOIN DE SOL BENI, Lot N/A, Ilot N/A

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06/02/2025 reçus par Me OUATTARA LAHLOU AMINATA, NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 12/02/2025, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
MAJORELLE » en abrégé « SCI MAJORELLE »

Objet : La Société a pour objet en tous les pays et particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

Achat, vente, location et construction de biens immobiliers et de terrains ;
Promotion immobilière ;
Préparation, construction et gestion de projets immobiliers et de concessions immobilières ;
Et Généralement toutes opérations de nature à faciliter les objectifs qui viennent d'être définis, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-COCODY, RIVIERA M'POUTO
MAGASIN N°2 NON LOIN DE SOL BENI, Lot N/A, Ilot N/A

Dirigeant(s) M TADAOUT MAHJOUR (ADMINISTRATEUR), M TADAOUT SALAH-EDDINE (ADMINISTRATEUR), M ABDERRAZZAQ IGHAFI (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B42-00044 du 18/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17269/GTCA/RC/2025 du 18/03/2025

